

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE

LA SOUS-DIRECTION DE LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITE (S.D.L.C.) DE LA DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE

ET ORANGE CYBERDEFENSE

26 juin 2019

La direction générale de la Police nationale, représentée par le contrôleur général Catherine CHAMBON, sous-directeur de la lutte contre la cybercriminalité, et la société Orange Cyberdefense, représentée par son directeur général, Michel VAN DEN BERGHE, ont signé ce jour une **convention de partenariat visant à renforcer le partage d'informations et les analyses en matière de logiciels malveillants.**

Cette convention de partenariat a pour objectifs :

- de partager des bonnes pratiques dans les domaines technique et organisationnel.
- d'élaborer des contenus et des outils permettant d'anticiper les cyberattaques prenant pour cible les entreprises.
- d'apporter un soutien aux enquêtes par une meilleure connaissance de l'écosystème cybercriminel.
- de mettre en œuvre des formations communes au bénéfice des personnels de la Police nationale et d'Orange Cyberdefense.

« Avec cette convention, nous renforçons notre approche partenariale pour disposer des meilleures sources d'information afin de traiter les nouvelles formes de cybermenaces le plus en amont possible » explique Michel Van Den Berghe, CEO d'Orange Cyberdefense. Et il rajoute *« Ce partage de connaissances bénéficiera à la sécurité collective de la communauté numérique ».*

« Orange Cyberdefense dispose d'une connaissance approfondie des cyberattaques visant les entreprises françaises » précise Catherine Chambon, sous-directrice de la lutte contre la cybercriminalité. *« Les échanges mis en place grâce à cette convention permettront à la police judiciaire de gagner en efficacité dans la lutte contre la cybercriminalité ».*

Cette convention de partenariat traduit l'objectif commun de la Police nationale et d'Orange Cyberdefense: renforcer la coopération avec le secteur privé et partager les connaissances pour la défense des entreprises et du grand public face aux cyberattaques.

Contacts presse :

Direction générale de la Police nationale:

Service d'information et de communication de la Police nationale
01.40.07.60.70
sicopmedia@interieur.gouv.fr

Orange :

Caroline Cellier : caroline.cellier@orange.com ; 01 55 54 91 18
Nathalie Chevrier : nathalie.chevrier@orange.com ; 01 44 44 93 93

A propos de la SDLC :

La SDLC, sous-direction de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) de la direction générale de la police nationale (DGP), a été créée en avril 2014 pour répondre à la généralisation de l'utilisation des nouvelles technologies dans la commission des infractions et s'inscrit dans un contexte général de mobilisation des institutions publiques pour apporter des réponses aux menaces liées à la cybercriminalité.

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux Facebook, Twitter et LinkedIn

A propos d'Orange Cyberdefense :

Orange Cyberdefense regroupe, depuis 2016, l'ensemble des activités de cybersécurité d'Orange dédiées aux entreprises. Orange Cyberdefense conçoit, opère et surveille les systèmes de défense qui protègent les actifs critiques. Avec un CA de 300M€ en 2018 et une croissance annuelle de plus de 15%, Orange Cyberdefense est le leader de la cybersécurité en France et se positionne comme l'un des principaux acteurs européens du marché. Fort d'un effectif de plus de 1500 collaborateurs répartis dans les plus grandes villes de France et à l'international, Orange Cyberdefense accompagne les entreprises et les administrations dans la conception de leurs stratégies de cybersécurité, leur mise en œuvre et leur gestion opérationnelle.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.cyberdefense.orange.com ou suivez-nous sur LinkedIn et Twitter.

A propos d'Orange Business Services :

Au sein du groupe Orange, Orange Business Services est l'entité entièrement dédiée aux entreprises dans le monde.

A la fois opérateur de réseaux et intégrateur de services digitaux, Orange Business Services déploie désormais son expertise dans les domaines de l'IoT, du Cloud, de la Data et de l'IA, du développement applicatif et de la cyber-sécurité. Elle accompagne et protège les entreprises à chaque étape de la mise en valeur de leurs données: collecte, transport, stockage et traitement, analyse et partage.

Convaincue que l'innovation est essentielle aux entreprises, Orange Business Services place ses clients au cœur d'un écosystème collaboratif ouvert composé de ses 25 000 collaborateurs, des équipes et des expertises du Groupe Orange, de ses partenaires technologiques et métiers et d'un pool de start-ups finement sélectionnées. Plus de 2 millions de professionnels, entreprises et collectivités en France et 3 000 multinationales font confiance à Orange Business Services.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.orange-business.com ou suivez-nous sur LinkedIn, Twitter et nos blogs.

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2018 et près de 264 millions de clients dans le monde au 31 mars 2019. Orange est cotée sur le NYSE Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.